

# Bulletin municipal de La Bouillie

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### LE MOT DU MAIRE

Le 13 avril dernier, la municipalité a reçu la Marine Nationale pour une cérémonie officielle et protocolaire de remise des insignes et diplômes aux 30 jeunes qui ont suivi pendant 1 an la préparation militaire Marine.

Superbe moment avec un soleil radieux.

Grand MERCI aux membres du conseil municipal, du comité d'animation Lambollien, nos agents municipaux et Amélie de l'Amicale Laïque qui ont fait de cette belle cérémonie une superbe réussite.

Ayant reçu des recommandations strictes de la Marine Nationale, je n'ai pas pu communiquer officiellement sur ce sujet. En effet, nous sommes en « Plan vigipirate renforcé » depuis quelques semaines.

Je vous remercie de votre compréhension.

Profitez bien de ce mois de mai et de tous ses ponts qui vont enjamber ce début de printemps.



Pascal LEBRETON

**N°05 MAI 2024**

**MAIRIE &  
AGENCE POSTALE  
COMMUNALE**

11 rue de l'Église

Tél. : 02 96 31 51 68

[accueilmairie@labouillie.fr](mailto:accueilmairie@labouillie.fr)

Site internet : [labouillie.fr](http://labouillie.fr)

**Horaires d'ouverture**

9h à 12h

**Lundi, mardi, jeudi,  
vendredi.**

**1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du  
mois.**

**Permanence des élus les  
autres samedis du mois  
de 10h à 12h.**

.....

**SERVICES  
D'URGENCE ET DE  
GARDE**

**SAMU : 15**

**Pompiers : 18 ou 112**

**Pharmacie : 3237**

.....

**BIBLIOTHÈQUE**

10h à 12h

Tous les samedis

.....

**CABINET INFIRMIER**

**1 rue des Écoles**

**02 96 31 58 82**

.....

**Pour le prochain bulletin**

Merci de déposer vos  
annonces avant le **20 du  
mois** suivant la date de  
cette parution

.....

Organe mensuel  
d'informations  
administratives  
économiques et sociales.

Directeur :  
Pascal LEBRETON

Rédaction :  
Coralie DOLO  
Amélie TRIBOULET

## AUTORISATIONS D'URBANISME

### Déclarations préalables délivrées :

DP02201224Q0001 – 1 rue de l'Auge – pose de panneaux photovoltaïques

DP02201224Q0003 – 5 route d'Erquy – pose de panneaux photovoltaïques

DP02201224Q0004 – 4 Le Routin – changement de fenêtres

DP02201224Q0005 – 27 rue du Clos Neuf – clôture

DP02201224Q0006 – 31 rue de la Fontaine – abri de jardin

DP02201224Q0007 – 4 Le Pré Glémy – pose de panneaux photovoltaïques

### Permis de construire délivrés :

PC02201224Q00001 – 4 route de la Bonne Compagnie – Diversification de l'activité agricole par la création d'un gîte.

PC02201224Q0003 – 4 rue de l'Auge – transformation d'un bureau en chambre

## CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2024

### ➤ Convention de mise à disposition d'un agent technique entre la commune de Hénansal et la commune de La Bouillie.

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'établir une convention de mise à disposition d'un agent technique entre la commune de Hénansal et la commune de La Bouillie.

En effet, un agent des services techniques de Hénansal sera mis à disposition de la commune de La Bouillie pour l'aération du terrain de foot. Cette prestation d'une durée d'1h30 sera facturée 75 € de l'heure.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, autorise monsieur le maire à établir et signer la convention de mise à disposition d'un agent technique entre la commune d'Hénansal et la commune de La Bouillie.

### ➤ Délibération relative à l'instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 14 mars 2024 ;

### M. le Maire informe les membres de l'assemblée que :

- L'organe délibérant d'une collectivité ou d'un établissement public peut instituer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice des agents publics de la fonction publique territoriale.
- Peuvent bénéficier de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle les agents publics remplissant les conditions cumulatives suivantes :

- Avoir été nommés ou recrutés par une collectivité territoriale ou l'un de ses établissements publics à une date d'effet antérieure au 1er janvier 2023 ;
- Être employés et rémunérés par une collectivité territoriale ou l'un de ses établissements publics au 30 juin 2023 ;
- Avoir perçu une rémunération brute inférieure ou égale à 39 000 € au titre de la période courant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023.
- L'organe délibérant détermine le montant de la prime, dans la limite du plafond réglementaire prévu pour chaque niveau de rémunération.

### M. Le Maire propose à l'assemblée délibérante :

- D'instituer la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle au sein de la commune.
- De fixer le montant de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour chaque niveau de rémunération à 300 €.
- De verser la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle en une fois en juin 2024.

### Après en avoir délibéré, l'assemblée décide :

- D'instaurer la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle dans les conditions prévues ci-dessus.
- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder au paiement de cette indemnité.

### ➤ Attribution des subventions 2024

Madame Lidwine Siméon, adjointe aux finances présente au Conseil Municipal les demandes de subventions reçues par la commune.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'accorder, pour l'année 2024, les subventions suivantes sous réserve de la production par les associations des justificatifs obligatoires :

Nom de l'association	Montant de la subvention
Amicale Laique	250.00 €
Centre d'apprentissage (par apprenti)	30.00 €
Club de l'amitié	250.00 €
Comité de jumelage	250.00 €
Comité d'animation lambollien	250.00 €
FNACA	90.00 €
HDB Emeraude (Foot)	250.00 €
PVA Twirling	90.00 €
Les Musicales Lambolliennes	250.00 €
Loisirs et Créations	250.00 €
SNSM Erquy	100.00 €
Société de Chasse	250.00 €
Voyage scolaire (1/an/enfant dès la 6ème)	35.00 €
Voyage avec jumelage (par enfant mineur)	35.00 €

### ➤ Motion de soutien au Collectif 45 classes

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-19,

Considérant la forte mobilisation contre la carte scolaire 2024,

Considérant la possibilité pour le Conseil Municipal d'émettre des vœux sur les affaires présentant un intérêt local,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Conteste le projet de carte scolaire 2024 annonçant le retrait de 45 classes par la Direction Académique de Saint-Brieuc,

- Apporte son soutien au collectif 45 classes, demande l'annulation des 45 fermetures de classes et de l'obtention des ouvertures nécessaires dans les écoles publiques des Côtes d'Armor,

- Précise que la présente délibération sera transmise au Directeur Académique, au Préfet, aux députés et sénateurs des Côtes d'Armor,

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette affaire.

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCE

Le 3 mars 2024, Juliette HAQUIN de Martin HAQUIN & Margaux LEFÈBVRE

## AGGLOMÉRATION LAMBALLE TERRE & MER



Pour toutes vos questions relatives aux services de Lamballe Terre & Mer vous pouvez appeler le 02.96.50.00.30 et consulter le site internet [www.lamballe-terre-mer.bzh](http://www.lamballe-terre-mer.bzh).

### À LA UNE

#### FÊTE DE LA NATURE

Lamballe Terre & Mer s'engage au quotidien pour l'environnement et la biodiversité. Avec sa stratégie biodiversité 2022 > 2027, l'Agglomération travaille sur 12 axes en faveur de la préservation des ressources naturelles et de leur rôle essentiel autour des enjeux climatiques :

bocage et patrimoine arborés, milieux aquatiques, site des Landes de La Poterie, gestion des espaces en faveur de la biodiversité, restauration des continuités écologiques...

Dans ce cadre, l'Agglomération et ses partenaires s'inscrivent, cette année, dans l'évènement national « La Fête de la nature » afin de faire connaître leurs actions et sensibiliser petits et grands aux enjeux environnementaux. Du 22 au 26 mai, plusieurs animations sont ainsi proposées sur le territoire :

> Découverte des amphibiens de La Poterie avec les techniciens bocage et biodiversité de Lamballe Terre & Mer,

> Un après-midi à La Piscine avec Ecol'eau : baptême de plongée, jeux aquatiques, expositions, stands... en lien avec la nature,

> Une journée « Nature en fête » avec un rallye nature de 5 km comprenant 12 points d'activité, une balade contée « Plantes sauvages » ou du kayak nature. Ces temps forts seront aussi l'occasion d'échanger autour de l'enjeu

climatique et de découvrir comment protéger la nature grâce au tri des déchets.

Retrouvez le programme, début mai, sur [www.lamballe-terre-mer.bzh](http://www.lamballe-terre-mer.bzh).

### INFOS PRATIQUES

#### MOBILITÉS : TRANSPORTS SCOLAIRES - SCOLIBUS INSCRIPTIONS 2024/2025

Les demandes d'inscription peuvent se faire directement en ligne sur le site [distribus.bzh](http://distribus.bzh), ou via le formulaire papier accessible auprès de votre mairie et à renvoyer :

- Par courriel à [contact.distribus@transdev.com](mailto:contact.distribus@transdev.com)
- Par courrier à Transdev CAT - 7 rue Max Le Bail - 22000 St-Brieuc.

Attention les inscriptions pour les élèves de primaire se font directement auprès des mairies pour les circuits déjà existants.

Les inscriptions, pour l'année scolaire complète, se déroulent du 1er juin au 20 juillet 2024. Après cette date, une majoration de 30 € s'appliquera.

#### ASTUCES POUR ÉVITER QUE LES OISEAUX NE SE COGNENT A VOS FENÊTRES

Chaque année, des centaines de milliers d'oiseaux meurent en France suite à une collision avec une vitre. Transparente, elle n'est pas perçue par l'oiseau et lui donne l'illusion d'un milieu naturel. Même si certains paraissent sortir indemnes du choc, des lésions internes se déclarent une fois sur deux. Presque toutes les espèces d'oiseaux sont concernées, y compris les rapaces, espèces rares et menacées.

Si vous avez constaté des problèmes de collision d'oiseaux sur vos vitres, des solutions existent :

1. Rendre le verre visible en le couvrant par des rideaux, des stores, voire en fermant les volets,
2. Coller des stickers ou bandes autocollantes anticollision sur vos fenêtres,
3. Poser un liquide ultraviolet sur les vitres, visible par les oiseaux mais pas par nous (tenue d'environ 2 mois),
4. Eviter de placer mangeoire ou abreuvoir près des fenêtres.

#### ACCUEILS DE LOISIRS / ÉTÉ 2024

Les ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) seront ouverts cet été.

Toutes les informations (contacts et lieux d'inscriptions, programmes) sont en ligne sur le portail activités enfance jeunesse de Lamballe Terre & Mer.

#### FERMETURE DE LA PISCINE À LAMBALLE-ARMOR

Du 26 mai au 1<sup>er</sup> septembre 2024 inclus, le centre aquatique intercommunal « La Piscine » à Lamballe-Armor fermera ses portes pour travaux. Durant cette période, les 2 filtres à sable seront remplacés par 4 filtres à perlite, afin d'améliorer la qualité de l'eau et de l'air tout en réduisant la consommation d'eau, de gaz et d'électricité.

À cette occasion, des travaux de ravalement seront également effectués.

Les piscines de La Tourelle (Plémy) et de Pléneuf-Val-André restent ouvertes durant cette période.

Les réinscriptions aux différentes activités de la piscine se dérouleront, comme chaque année, début septembre.

## AGENDA

**Ven. 10/05** - Jeux Nationaux de l'Avenir - La Piscine - Lamballe-Armor / Gratuit

Venez soutenir les jeunes espoirs de la natation Handisport. Plus d'infos sur [www.handisport.org](http://www.handisport.org)

**Mer. 15/05** – 10h - Éveil musical - Conservatoire  
Les enfants de 0 à 3 ans s'émerveilleront aux sons des instruments de musique, à l'écoute des comptines et feront leurs premiers pas vers la musique.

Bibliothèque de Plestan – 02.96.34.82.69

[bibliothequeplestan@wanadoo.fr](mailto:bibliothequeplestan@wanadoo.fr) / Gratuit

**Mer. 15/05** – de 14h à 15h - Info Pass'Engagement - Structure Info Jeunes – Lamballe-Armor

Compléter son dossier à destination des jeunes et des associations

Sur inscription : 06.79.98.73.57 / Gratuit

**Dim. 19/05** - de 15h à 17h30 - Jardin du Clos, Plédéliac

En mai, fait ce qu'il te plaît !

Utiliser son compost pour planter les courges, sans travail du sol, c'est tellement plus simple !

Astuce : tailles et tontes pour protéger ces plants

Places limitées, sur inscription\* : 07.88.51.78.75 ou [lejardinduclos@gmail.com](mailto:lejardinduclos@gmail.com) / Gratuit

\* Inscriptions ouvertes uniquement aux personnes résidant sur l'agglomération de Lamballe Terre & Mer

**Mar. 21/05** - de 18h30 à 19h30 & **Sam. 25/05** - de 11h à 12h

- Zoom sur le logement : À la recherche de mon 1<sup>er</sup> logement

- Structure Info Jeunes / Lamballe-Armor / Gratuit / Sur inscription : 06 79 98 73 57

### Dans le cadre de la Fête de la nature :

**Du 22 au 26/05** - Fête de la nature

Ateliers, animations, rallye...

Plus d'informations, début mai, sur [www.lamballe-terre-mer.bzh](http://www.lamballe-terre-mer.bzh)

**Mer. 22/05** - Anim'&vous - La Boussole : Découverte des amphibiens de La Poterie

Avec les techniciens bocage et biodiversité de Lamballe Terre & Mer, explorez les landes et découvrez les amphibiens qui y habitent.

Atelier parents-enfants (à partir de 5 ans) / De 14h à 16h suivi d'un goûter / Rendez-vous sur le parking de l'église, rue Saint-Yves, La Poterie, Lamballe-Armor / Gratuit / Sur inscription : 06.20.86.00.74

**Sam. 25/05** - de 15h à 18h - Ecol'eau - La Piscine - Lamballe-Armor - Baptême de plongée, jeux aquatiques, Ressource

Eau, atelier créatif, exposition, stands sur les abeilles ou l'importance du tri...

Tarifs : À partir de 17 ans : 5,20€ - Entre 4 et 17 ans : 4€ - moins de 4 ans : gratuit

**Dim. 26/05** - de 10h à 17h - Nature en fête

Rallye nature, balade contée « Plantes sauvages », kayak nature, échanges sur le climat, l'importance du tri pour la biodiversité...

Station Sport Nature, rue du Bocage, Etang, Jugon-Les-Lacs

**Mer. 29/05** – 10h - Éveil musical - Conservatoire

Les enfants de 0 à 3 ans s'émerveilleront aux sons des instruments de musique, à l'écoute des comptines et feront leurs premiers pas vers la musique.

Bibliothèque de Plédéliac - 02.96.34.89.58

[bibliotheque-pledeliac@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque-pledeliac@wanadoo.fr) / Gratuit

## INFORMATIONS DIVERSES

**EXPOSITION PEINTURE** : Du 4 mai au 10 mai 2024 inclus, Marie-Ghislaine SURGIS et Maryse HAMON exposeront dans l'ancienne gare de Pléboulle au Port-à-la-Duc de 10h à 12h30 et de 15h à 19h.

Techniques : Pastel, huile, acrylique.

**PRÉSENTATION DE LIVRE** : Samedi 11 mai, salle du conseil à 18h30, Marie-Thérèse COURBÉ présentera son livre « une drôle de parenthèse » 1939-1945 Enfants et jeunes adultes dans la guerre (Témoignages).

**FÊTE DE L'EUROPE** à PLÉHÉREL-plage sur FRÉHEL

**8 & 9/05/2024** - "Le vélo et l'Europe"

La galerie de l'association "De vent et d'écume" au 9, rue de la Pointe aux Chèvres et la chapelle du Vieux-Bourg seront ouverts de 11h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00 pour accueillir les visiteurs.

Exposition de vélos anciens et modernes, café éphémère et tableaux, photos et documents sur le thème du cyclisme, les maillots emblématiques de coureurs, les véloroutes en Europe.

La chorale des p'tits potes chantera devant la galerie le mercredi 8 à 15h30.

**PLURIEN S'ANIME**

**9/05/2024** de 9h à 18h : marché aux plantes

22 exposants et artisans des jardins vont venir égayer notre centre bourg. Buvette et restauration sur place et dans nos commerces

## ANNONCES

**DONNE TERRE** : Madame Cornic (06.16.81.10.40).

À retirer sur place.

## ASSOCIATIONS

### SOCIÉTÉ DE CHASSE

**25/05/2024 à partir de 18h30** : repas à emporter (13€) – inscriptions avant le 22 mai auprès de M. RUELLAN (06.33.47.06.27) ou de M. RIPAMONTI (06.87.84.19.07).

### AMICALE LAÏQUE

L'amicale vous propose une vente de saucissons et terrines.

5€ l'unité, 12€ les 3, 18€ les 5.

Retrouvez les différents saveurs sur notre page facebook, ou sur nos flyers en mairie.

Commande au 07.70.17.83.06 jusqu'au 17 mai.

### CLUB DE L'AMITIÉ

**14/05/2024** : Spectacle de « Marie Gueraillé » à St Caradec. Transport en car. Départ à 7h15 sur le parking de la salle polyvalente de La Bouillie.

**20/06/2024** : Journée de l'amitié à Lantic organisée par générations Mouvement.

**27/06/2024** : grillades du club de 12h à 15h.

**De septembre à juin, de 17h à 18h** - chaque mardi (hors vacances scolaires) à la salle polyvalente : Cours de gym avec une professionnelle en partenariat avec « Sport pour Tous ».

Renseignements et inscriptions auprès de :

Marie Hélène - Tél : 02.96.34.05.82 ou 06.08.55.46.43

Ou Murielle - Tél : 02.96.34.48.63 ou 06.14.48.30.02

### COMITÉ D'ANIMATION LAMBOLLIEN

**05/05/2024 à partir de 8h30** : Rallye vélo et pédestre.

Départ à 9h. Apportez votre pique-nique car un après-midi jeux est prévue sur le terrain au city stade. Pour celles et ceux qui ne peuvent pas participer au rallye, vous êtes les bienvenus avec votre pique-nique pour un moment de détente et convivialité.



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Une bibliothèque pour tout âge (adultes et enfants).

Le fonds de notre bibliothèque se compose d'environ 600 livres, une partie appartenant à la commune et l'autre provenant de la BCA (Bibliothèque des Côtes d'Armor de Saint-Brieuc).

Les livres empruntés à la BCA sont renouvelés 2 à 3 fois par an. Il nous est proposé des fictions, des romans, des documentaires, des nouvelles collections, des biographies, des livres en gros caractères, ainsi que des livres pour les jeunes enfants.

Nous avons ce mois-ci, fait une grosse commande de livres avec beaucoup de nouveautés (dont certains nous ont été demandé en direct), ce qui grossit nos rayons.

Nous vous invitons à répondre au questionnaire au verso afin de mieux cerner vos attentes et vos envies de lectures.

Pour rappel, l'adhésion est de 10 € par famille.

## REMERCIEMENTS

### DÉPART A LA RETRAITE : Odile LEBRETON

« Après 38 ans à vos côtés, je fais valoir mes droits à la retraite. Je vous remercie sincèrement de toutes vos marques de reconnaissance et de votre fidélité.

Je vous invite à reporter votre confiance sur Mesdames PELLAN Dominique, VIGOUR Sandra et FROSTIN Bertille (adresse et téléphone inchangés : 1 rue des Ecoles – 02.96.31.58.82)

Votre infirmière, Odile LEBRETON »

L'ensemble des membres du conseil municipal remercient très sincèrement Odile LEBRETON pour ces 38 années de bons et loyaux services auprès de la population Lambollienne et des populations voisines. En effet, le 1<sup>er</sup> avril (et ce n'était pas un poisson d'avril), Odile, infirmière à domicile à La Bouillie, a stoppé son activité pour une retraite bien méritée.

Installée dans la commune depuis le 1<sup>er</sup> mai 1986, sa salle de soins était à la place de la cuisine de la salle polyvalente.

Elle a exercé seule pendant de nombreuses années avant de s'associer avec Geneviève REGNIER qui exerçait à Hénanbihen.

Odile a changé plusieurs fois de collègues mais est toujours restée fidèle à son poste et à sa commune de La Bouillie.

Elle aura soigné plusieurs générations et aura connu bien des aventures auprès de ses patients.

Elle restera comme une infirmière très proche de ses patients, à leur écoute, disponible, douce et gentille. Très professionnelle et ayant d'excellentes relations avec sa patientèle et l'ensemble de ses collègues soignants.

Odile est déjà très engagée dans les associations Lambolliennes et va encore plus profité de ces bons moments de convivialité.

Nous souhaitons à Odile, une très bonne et très longue retraite, pleine de joie, de bonheur et de santé en compagnie de sa famille et de ses petits-enfants.

Bienvenue à Sandra, Dominique et Bertille qui assurent la continuité des soins infirmiers sur la commune.

Nous leurs souhaitons une aussi longue et belle carrière que celle d'Odile.



### QUESTIONNAIRE BIBLIOTHÈQUE

1. Etes-vous au courant de l'existence de la bibliothèque municipale ?
  - Oui
  - Non
  
2. Si vous avez répondu « oui » à la précédente question : comment avez-vous entendu parler de la bibliothèque municipale ?
  - Bouche à oreille
  - Annonce dans le bulletin
  - Réseaux sociaux
  - Site web de la commune
  
3. Quels types de services ou activités aimeriez-vous voir proposer par la bibliothèque municipale ?
  - Présentations d'auteurs
  - Activités pour les enfants (contes, jeux, etc)
  - Autres : .....
  
4. Quels sont les principaux motifs qui vous empêchent d'utiliser la bibliothèque municipale ?
  - Horaires d'ouverture incompatibles
  - Manque de diversité dans la collection de livres
  - Autres : .....

5. Vos suggestions :

.....  
.....

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire, qui est à retourner en mairie.